NUMERO LXIX

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 28. Août 1804.

EXTRAIT d'une Lettre de BERLIN *du* 18 *Août.*

LE Roi eſt parti hier de *Charlottenbourg* pour aſſiſter aux grandes Revuës, qui vont avoir lieu en *Siléſie*. Après-demain la Reine ſe mettra en route pour *Breſlau*, où Elle attendra le Roi à ſon retour des Revuës. Enſuite Leurs Majeſtés reviendront enſemble à *Charlottenbourg* le dernier de ce mois. Aujourd'hui même le Comte de *Haugwitz* prend également le chemin de la *Siléſie* pour ſe rendre dans ſes Terres. Le Baron de *Hardenberg*, qui a repris à cette occaſion l'Adminiſtration des Affaires-Etrangères, vient de notifier maintenant au Corps Diplomatique le changement arrivé dans le dit Département du Miniſtère. Ce changement, ainſi qu'il ſe développe, fait paſſer l'Adminiſtration de ce Département entre les mains du Baron de *Hardenberg* d'une manière complette & pour un tems illimité; mais laiſſe néanmoins ſubſiſter en entier le Titre du Comte de *Haugwitz*, & l'oblige à ſe charger des fonctions du premier en cas que celui-ci ſoit empêché de les remplir lui-même, l'obligeant encore à un ſervice effectif toutes les fois que le Roi le déſirera. Nos Papiers s'expriment à ce ſujet dans les termes ſuivans.

„ Il a plû au Roi de décharger le Miniſtre-„ d'Etat, de la Guerre & du Cabinet actuel, „ Comte de *Haugwitz*, de l'Adminiſtration „ des Affaires-Etrangères, ainſi qu'il l'a-„ voit demandé, & de lui accorder, en „ preuve de la reconnoiſſance de Sa Ma-„ jeſté pour les ſervices importans rendus „ par lui à l'Etat, un congé illimité pour „ ſéjourner dans ſes Terres ſelon ſa volonté „ & le beſoin de ſa ſanté & de ſes intérêts „ privés. En revanche, le Roi a conféré „ au Miniſtre-d'Etat, de la Guerre &c., „ le Baron de *Hardenberg*, l'Adminiſtration „ effective des Affaires-Etrangères, en lui „ conſervant la geſtion des affaires dont il „ étoit déjà chargé. Le Roi a déterminé „ en même tems, que le Comte de *Haug-„ witz* continuëra à être Miniſtre-du-Ca-„ binet actuel, que cependant il pourra „ être abſent à l'ordinaire, mais qu'en cas de „ maladie, abſence ou autres empêchemens „ du Baron de *Hardenberg*, il devra rem-„ placer ce dernier dans ſes fonctions, & „ qu'auſſi, quand il en ſera requis hors ce „ cas, il ſera tenu de ſe rendre dans la Ré-„ ſidence & d'y prendre connoiſſance de „ toutes affaires, ſans toutefois que celles-„ ci ſoient jamais adminiſtrées par plus „ d'un Miniſtre en commun. "

ARTICLE *de* CORFOU *du* 9. *Juillet, publié par le Journal officiel* François.

„ Les *Grecs* de *Paraximitia* & de *Marite* ſe battent contre les Troupes d'*Ali-Pacha*: Les premiers reçoivent des munitions de guerre & de bouche des *Ruſſes* de *Corfou*. Les *Sulliotes*, réfugiés à *Corfou*, ont été armés & envoyés en terre-ferme pour ſe joindre aux Inſurgés. *Capitan-Bey* (*le Commandant des Vaiſſeaux* Turcs *dans la Mer* Ionienne) voit tout, ſçait tout; mais que peut-il? La ſoi-diſant République des *Sept-Iſles*, inondée de Troupes & devenuë le point d'appui d'une Guerre, ſe trouve dans la déſolation. A la Nouvelle du départ de *Pétersbourg* du Général *Hédouville*, le Sénat s'eſt réuni pour délibérer ſur une demande de Neutralité, en cas que la Guerre ait lieu; mais il n'y a point de doute, que M. de *Mocenigo* n'y conſentira pas. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 3. Fructidor (21. *Août.*)

„ Le Sénat, ayant commencé les élections annuelles pour le *Corps-Légiſlatif*, a pourſuivi ce travail avec activité. La Liſte de nouveaux Députés à la Légiſlature, que nous avons donnée dernièrement, peut déjà être augmentée de pluſieurs noms. Les Députés, élus depuis, ſont MM. le Maréchal *Murat*, *Agar*, & *Baſtid*, pour le Département du *Lot*, Chef-lieu *Cahors*; M. *Pémartin*, pour les *Baſſes-Pyrénées*, Chef-lieu *Pau*; MM. *Rieuſſec*, & *Corcelette*, pour le *Rhône*, Chef-lieu *Lyon*; MM. *Peltzer*, *vonder-Leyen*, *Bonget*, & *Salm-Dyck*, pour la *Roer*, Chef-lieu *Aix-la-Chapelle*; MM. *Creuzé*, *Boſſelleau*, & *Larmagnac*, pour *Saône-&-Loire*, Chef-lieu *Macon*; MM.

Hardouin, *Ducan*, & *Salmon*, pour la *Sarthe*, Chef-lieu *le Mans*; MM. *Lévieux*, *Dalleaume*, *Coſté*, *Aroux*, *Hébez*, & *Thomas*, pour la *Seine-Inférieure*, Chef-lieu *Rouën*; MM. *Hénin*, *Chollet*, & *Dejunquières*, pour *Seine-&-Oiſe*, Chef-lieu *Verſailles*."

„ Les Journaux ſont remplis de Relations de la grande Fête, qui a eu lieu ſur la Côte le jour de *Saint-Napoléon*. Nous n'ajouterons à ce que nous avons préſenté à nos Lecteurs d'y relatif que le Bulletin officiel de *Boulogne*, qui ſuffira pour completter l'idée qu'ils doivent s'en être formée. Voici ce Bulletin, où ſe trouve mêlé au récit de la Solemnité du jour celui de l'arrivée ſimultanée d'une Diviſion de la Flottille du *Havre* par un gros tems. "

BOULOGNE, *le* 29. Thermidor.

„ Le 28. (16. Août,) à midi, S. M. s'eſt renduë au Camp de la *Tour-d'Ordre*, accompagnée des Miniſtres & des Grands-Officiers qui ſe trouvent à l'Armée. L'Armée de *Saint-Omer*, celle de *Montreuil* & la Réſerve de la Cavalerie étoient réunies en Colonnes ſerrées, & occupoient un eſpace peu étendu autour du Trône, placé au milieu d'un Vallon en amphithéâtre demi-circulaire, terminé par la mer. L'Empereur a fait prêter le Serment aux Membres de la *Légion-d'honneur*, & il a reçu, un inſtant après, celui de toute l'Armée. Il a ajouté à la Formule ordinaire du Serment ces mots: " *Et vous*, „ SOLDATS, *vous jurez de défendre, au* „ *péril de votre vie, l'honneur du nom* Fran- „ çois, *votre Patrie & votre Empereur?* " Cent-mille bouches ont répété avec énergie, *nous le jurons;* &, au même inſtant, pour manifeſter d'une manière plus ſenſible les ſentimens dont ils étoient pénétrés, tous les Soldats, par un mouvement ſpontané, ont élevé & agité leurs bonnets & leurs chapeaux au-deſſus de leurs bayonnettes, en pouſſant le cri cent-mille fois répété, *vive l'Empereur!* Les Décorations de la *Légion-d'honneur* ont été remiſes par l'Empereur à chacun des Militaires qui les avoient obtenuës, & aux Fonctionnaires Eccléſiaſtiques & Civils qui avoient été admis à les recevoir de ſes mains dans cette Solemnité. L'Armée a enſuite défilé devant le Trône au pas accéléré, & cette marche a duré plus de trois heures. L'Empereur n'eſt deſcendu du Trône qu'à ſept heures. "

„ Au moment où l'Armée defiloit, on voyoit une Flottille de 47 Voiles arriver en Rade; elle étoit commandée par le Capitaine *Daugier*, & ſortie du *Havre* la veille, en paſſant à une portée de Canon de la Croiſière *Angloiſe*. Le vent étoit extrêmement violent, & la mer très-houleuſe. Trente-un Bâtimens, parmi leſquels ſe trouvoient 14 Bateaux de première eſpèce, ſont entrés dans le Port de *Boulogne*. Une Canonnière eſt allée à *Wimereux*; deux Bateaux de deuxième eſpèce à *Calais*, & trois à *Gravelines*. Les autres Bâtimens, faiſant partie de la même Diviſion, ſe ſont échoués ſur des ſables, ſous le vent du maſoir; ils ont été alléges & remorqués. Dans toute cette manoeuvre, la Flottille n'a pas perdu un ſeul Homme, ſoit de ſes Equipages, ſoit de ſes Garniſons. "

„ Sur le front des Camps & autour des Quais, on avoit dreſſé cinq Tables, chacune pour 400. perſonnes; tous les Membres de la *Légion* y ont pris place. En même tems l'Armée du Camp de *Saint-Omer* traitoit celle de *Montreuil* & la Réſerve du Camp de Cavalerie. "

„ La violence du vent a empêché de tirer le Feu-d'artifice, qui a été remis au lendemain. Dans une reunion de Troupes auſſi nombreuſe & au milieu de la joye, à laquelle tous les Soldats ſe ſont livrés, & qui s'eſt prolongée pendant la nuit, il n'y a pas eu le moindre deſordre. Une ſeule choſe a manqué à cette journée; c'eſt la préſence de la Croiſière *Angloiſe*. Le gros tems l'avoit ſans doute éloignée; car juſqu'a la fin du jour on n'a pas ſignalé une ſeule Voile. "

„ Juſqu'ici preſque tous les mouvemens de la Marine *Françoiſe* ſe bornoient aux manoeuvres de cette nouvelle Force Navale légère, créée pour aſſaillir les Côtes de l'*Angleterre*, & la grande Flottille attiroit elle principalement l'attention du Public. Cependant l'autre partie de la Marine active, celle de la *France*, compoſée des gros Vaiſſeaux & Frégates, quoique bloquée dans les Ports, n'a pas laiſſé d'y être armée & augmentée, & elle a commencé à s'ébranler. Le milieu de *Thermidor* (commencement d'Août) a été l'époque d'un mouvement général dans les Eſcadres *Françoiſes*, dans celles de *Breſt*, de *Rochfort*, de *Toulon*, qui toutes ont en partie été en mer. Leurs Commandans reſpectifs viennent d'envoyer à *Paris*, ſur ces manoeuvres, les Rapports ſuivans. "

L'Amiral GANTHEAUME, *Conſeiller d'Etat, Grand-Officier de l'une des Cohortes de la* Légion-d'honneur, *commandant l'Armée Navale Impériale de l'Océan, à Son Exc. le Miniſtre de la Marine & des Colonies.*

A bord du Vaiſſeau LE VENGEUR *en Rade de* Breſt, *le* 17. Thermidor *an* 12. (5. *Août* 1804.)

„ MONSEIGNEUR, Par ma Dépêche du 14. (2. Août,) j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la ſortie de l'Eſcadre-d'obſervation; je vous annonçois, que nous n'avions découvert dans l'*Iroiſe* que deux Frégates qui avoient pris chaſſe devant les nôtres, mais que je ne ſuppoſois pas l'Armée ennemie bien éloignée de l'Iſle d'*Oueſſant*, & que vraiſem-

…blement la brume, qui avoit lieu, empê-…oit les Vigies de la découvrir, & de nous …signaler. Mon opinion, à cet égard, étoit …autant plus fondée que, pendant la soirée …14, m'étant porté sur la pointe de *Saint-…urbieu*, j'avois entendu au large un grand …mbre de coups de Canon tirés par bordée, …qui assez généralement est un signal de ral-…ment dans les Escadres *Angloises*. "

„ Pendant la nuit du 14. au 15, nous nous …ions tenus dans la plus grande surveillance, …toujours en mesure de venir prendre une …sition dans le Goulet, ou de rentrer à *Brest*. …15. au matin, on découvroit par intervalles, à travers la brume, cinq Voiles, que l'on …geoit être deux Vaisseaux, une Frégate & …ux petits Bâtimens. Le vent étoit trop foi…e & trop incertain pour faire mettre les …aisseaux sous voiles; mais toutes nos Frégates …avoient eu ordre d'aller reconnoître cette …vision. Les Ennemis chassèrent, à leur …ur, nos Bâtimens, & vinrent dans la soirée …examiner notre position. Un Vaisseau de 80. …approcha même à la grande portée de Canon …de l'Escadre. Cette assurance ne me laissoit …ucun doute sur l'approche de Forces supé…ieures. La brume ne cessoit d'avoir lieu, & …peine pouvoit-on appercevoir les Bâtimens …une distance de deux lieuës. Les Frégates …rent ordre de se reporter à la poursuite de …Division ennemie, & de tâcher, avant la …uit, de découvrir le plus au large possible. …Tous les Vaisseaux étoient entièrement prêts …remettre sous voiles pour rentrer dans le …oulet; la Frégate la plus avancée nous signa…l'Armée ennemie au nombre de quinze Voi…es, dont douze Vaisseaux, faisant route sous …toutes voiles vers nous. La nuit alloit se fai…e: J'attendois, qu'elle fût assez obscure pour …dérober notre appareillage à l'Ennemi. Tous …s Vaisseaux furent sous voiles au moment où …je l'avois ordonné, & ils manoeuvrèrent en…core avec beaucoup d'ensemble & la plus gran…de précision. Le vent étoit foible, la nuit …très-obscure; des bancs de brume assez épais …nous déroboient souvent la vuë de la Côte, …& cependant il n'y eut pas la moindre confu…sion dans l'Escadre; & à dix heures du soir …nous étions tous mouillés sur la Rade de …*Brest*, sans avoir éprouvé la plus légère ava…rie. Pendant la nuit, les Ennemis firent di…vers signaux à coups de Canon, sur la Rade …que nous venions de quitter; &, au jour, …leurs Frégates & leurs Corvettes étoient en…core sur cette Rade, vraisemblablement pour …s'assurer si nos ancres y avoient été abandon…nées, & pour en enlever les bouées. L'Ar…mée ennemie étoit en même tems signalée au …nombre de 19. Vaisseaux, plusieurs Frégates …& Corvettes. "

„ L'Escadre d'observation continuë d'être …prête à remettre sous voiles au premier signal, …& votre Excellence peut compter, que nous …ferons à cet égard tout ce qui sera possible. "

Salut & respect, (*Signé*) GANTEAUME.

Le Vice-Amiral VILLENEUVE, *Grand-Officier de la* Légion-d'honneur, *Commandant l'Escadre de* Rochefort, *à Son Exc. Mgr. le Ministre de la Marine & des Colonies.*

A bord du MAJESTUEUX (*Rade de l'*Isle-d'Aix,) *le* 16. Thermidor *an* 12. (4. *Août* 1804.)

„ MONSEIGNEUR, Avant-hier les Vaisseaux *le Jemmappes* & *le Suffren*, les Frégates *l'Armide* & *la Gloire*, ont mis sous voiles. Depuis plusieurs jours on ne signaloit d'autres Bâtimens *Anglois* qu'une Frégate. Ces Vaisseaux l'ont chassée hors de vuë de la Côte & avec avantage de marche; mais ils ont bientôt eu connoissance de cinq Vaisseaux, & ils ont reviré de bord. Hier on a signalé cinq Vaisseaux, deux Frégates & une Corvette ennemie. "

Salut & respect, (*Signé*) DE VILLENEUVE.

Le Vice-Amiral LATOUCHE-TRÉVILLE, *Grand-Officier de la* Légion-d'honneur, *Grand-Officier de l'Empire, Inspecteur-Général de la Marine, & Commandant en chef de l'Escadre de S. M. Impériale dans la* Méditerranée, *à Son Exc. le Vice-Amiral* DÉCRÈS, *Ministre de la Marine & des Colonies.*

A bord du Vaisseau LE BUCENTAURE, *en Rade à* Toulon, *le* 19. Thermidor *an* 12. *de la République & le* 1. *du Règne de* Napoléon.

„ GÉNÉRAL, J'ai l'honneur de vous rendre compte, qu'après quatre jours de croisière, la Division aux ordres du Contre-Amiral *Dumanoir* est rentrée. Ce Général vient de me rendre compte, qu'il a continuellement évolué, & qu'il a été content de la précision de la manoeuvre de tous les Capitaines. L'Escadre s'est tenuë continuellement à six & sept lieuës de terre; les Vigies de la Côte ayant signalé hier six Vaisseaux ennemis, j'ai fait sortir *le Neptune* pour rendre la partie égale; mais les *Anglois* se sont tenus à toute vuë des Vigies dans le *S. S. E.*, & n'ont point même été apperçus du haut des mâts de nos Vaisseaux. Je vous salue avec respect. "

(*Signé*) LATOUCHE-TRÉVILLE.

„ Un avis d'un autre genre, donné nouvellement par le Vice-Amiral *Thevenard*, Préfet-Maritime à *l'Orient*, est celui de l'arrivée d'une Frégate *Portugaise*, ayant à bord l'Epouse du Maréchal *Lannes*, Envoyé de *France* à *Lisbonne*, & un Ambassadeur Extraordinaire de *Portugal*, chargé de complimenter l'Empereur *Napoléon* sur son avénement au Trône. Le Maréchale *Lannes*, & l'Ambassadeur, avec leur Suite, ont débarqué le 19. *Thermidor*. Le dernier, c'est Don *Laurenzo de Lima*, Grand-Chambellan à la Cour de *Lisbonne*: il est accompagné de Don *Fernando* de *Lima*, son Fre

re; de Don *Fernando-Joſeph Alvaro*; du Chevalier *Mello-Broyner*, & d'autres perſonnes de diſtinction, attachées à l'Ambaſſade. La Frégate *Portugaiſe* ſe nomme *Charlotte*; elle eſt armée de 52. Pièces de Canon de différent calibre; elle a 400. Hommes d'Equipage, & eſt commandée par un Capitaine-de-Vaiſſeau. L'Amiral *Thevenard* mande, que l'Ambaſſadeur a déclaré, que le Prince-Régent de *Portugal* laiſſoit la Frégate à la diſpoſition de Madame *Lannes* pour la ramener à *Liſbonne*. L'Ambaſſadeur a dû ſe mettre le 22. *Thermidor* en route pour ſa deſtination. "

„ Les *Cinq. p. c. conſ.* ſont tombés juſqu'à 55. Fr. 40. Centimes. *Banque de France*, 1112. Fr. & demi. "

De LEYDE, *le* 25. *Août.*

Suivant les dernières Lettres de *Bruxelles*, l'Epouſe de l'Empereur des *François* a dû ſe rendre avant-hier d'*Aix-la-Chapelle* en la dite Ville avec toute ſa Cour. Les Magiſtrats *Bruxellois*, informés d'avance de ce deſſein de l'Impératrice, ont fait les plus grands préparatifs pour ſa ception. On ſe promet également en la me Ville la préſence prochaine de l'Empe *Napoléon*, qui paroît devoir la viſiter nouveau, & étendre alors ſa tournée qu'à *Anvers*, peut-être juſqu'au Camp mé en la République *Batave*. En at dant, Sa Majeſté Impériale a mandé de ſa perſonne ſur le Territoire *Françoi* Ambaſſadeur à *la Haye*, M. de *Sémon* Celui-ci s'eſt mis hier matin en route la ci-devant *Belgique*, afin d'aller à la contre de l'Empereur; ſon départ a de près l'arrivée d'un Courier de Sa jeſté. L'Ambaſſadeur venoit de retou récemment du Camp de *Zeiſt*, où il Dimanche dernier, de même que le M ſtre de la Guerre *Batave*, à la célébra du jour anniverſaire de la naiſſance du narque *François*. A cette Fête Militai différée juſqu'au retour du Commandant chef, celui-ci a fait faire de grandes lutions aux Troupes, a donné enſuite Dîner ſplendide à une Société nombreuſe procuré divers divertiſſemens à tout le C

AVIS AUX INSTITUTEURS. — *Chez* H. C. THIEME *à* ZUTPHEN *vient de ſortir preſſe:* I. Franſche Leesoefeningen, tot nut en vermaak, van J. v. MEIDINGER; *Lecture deſtinée à l'uſage des Ecoles* Françoiſes, *pour donner à traduire en* Hollandois; *un Vocabulaire, contenant les mots & phraſes les plus difficiles de ce Livre: Le prix eſt* 22. *Comme le* Verzameling van Franſche Opſtellen voor de Jeugd *eſt en uſage dans la plu des Ecoles* Françoiſes *de notre République, la dite Lecture lui pourroit fort bien ſervir uite. Il ſeroit inutile de dire quelque choſe à la louange de cette Lecture; on n'a qu'à lire le contenu, & on verra bientôt, que juſqu'à-préſent il nous manquoit un Livre que celui-ci, qui fournit tant de matières utiles & inſtructives.* — II. Nouvel Alphab *François* contenant une manière ſimple & facile d'apprendre à lire le *François*, & l'Ort graphe de cette Langue, par M. VAN OORT: *Le prix eſt* 7. *Sols. On trouve entre tres dans ce Livre une Hiſtoire abrégée de* Robinſon Cruſöe, *partagée en* 50. *Le Comme cette Hiſtoire eſt en même tems agréable & intéreſſante pour la Jeuneſſe, je l'ai f traduire en* Hollandois, *ſous le titre:* Verkorte Geſchiedenis van *Robinſon Cruſöe; prix de* 5. *Sols & demi. Voyant que le débit de ces petits Ouvrages va toujours en augm tant, je les recommande à tous les Inſtituteurs, qui n'ont qu'à les voir pour ſe convaincre leur utilité.*

A vendre une partie excellente d'Outils, conſiſtant dans des Coins d'acier gravés; Alphabets; des Archets & Forets pour buriner le Criſtal; un très-grand nombre de Ciſe fins ou Burins pour travailler en toutes ſortes de ciſelure, Figures, Ornemens d'Egliſe petits Ouvrages; des Inſtrumens à modéler &c; le tout délaiſſé par feu le Médailleur, veur & Ciſeleur C. LAMOTTE. *On peut avoir des informations ultérieures chez ſa Ve à* Leyde, *ou chez* J. Milders Jz., *Orfèvre en la même Ville.*

Les dix Fr. d'or ſont bien & à tems parvenus à l'Adreſſe. La perſonne intéreſſée eſt ſe ſiblement touchée de cet acte de généroſité, & témoigne par ceci ſes dûs remercimens. le noble Donateur mettroit le comble à ſa joye, en l'honorant de ſon Adreſſe.

J. H. B. *à* R. Principauté de *Schwarzbourg.*

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 28. Août 1804.

DE VIENNE, *le 15. Août.* Les communications de la *Gazette* de *Vienne*, en date d'aujourd'hui, ſont des plus intéreſſantes. Elles apprennent au Public le réſultat & le ſecret des Correſpondances ou Négociations de cette Cour ſur la reconnoiſſance de la nouvelle Famille Impériale de *France*. La Famille des *Bo*-parte ſera reconnuë comme telle, & le Titre d'*Empereur-Héréditaire d'Autriche* ſera [illegible] en revanche par la Maiſon Archiducale. Voici les communications mêmes de la [illegible]ette de la Cour de ce jour.

„S. *M. I. R.* Apoſtolique *s'eſt rendu*ë, *le* 10. *de ce mois, de* Bade *dans cette Réſidence, pour aſſiſter à une Conférence-d'Etat extraordinaire, auquel L. A. R. l'Archiduc* Charles *Archiduc* Palatin *de* Hongrie *ſe ſont trouvées, ainſi que tous les Miniſtres-d'Etat & de Conférence préſens à* Vienne, *le Chancelier de* Hongrie, *celui de* Bohême & *d'*Autriche, *celui de* Tranſylvanie, *le* Tavernikus *de* Hongrie, & *le Préſident de la Chambre des Finances & de la Banque. En conſéquence de la détermination ſuprême, qui a été déclarée dans le Conſeil-d'Etat, on a publié la Patente ſuivante.*"

Nous FRANÇOIS II., *par la grâce de Dieu, Empereur élu des* Romains, *toujours Auguſte, Roi de* Germanie, *de* Hongrie & *de* Bohême, *de* Gallicie, Lodomerie *&c., Archiduc d'*Autriche, *Duc de* Bourgogne & *de* Lorraine, *Grand-Duc de* Toſcane, *&c. &c.*

„Quoique Nous ſoyons déjà parvenus, par la volonté Divine & par le choix des Electeurs de l'Empire *Romain* & *Germanique*, à une Dignité qui ne nous laiſſe déſirer aucune augmentation de Titres & de conſidération, Nous devons cependant, en notre qualité de Chef de la Maiſon & de la Monarchie *Autrichiennes*, veiller au maintien & à la conſervation de cette égalité de Titre & de Dignité héréditaires avec les premiers Souverains & Puiſſances de l'*Europe*, qui convient aux Souverains de l'*Autriche*, tant à cauſe de l'ancien luſtre de leur Maiſon, que ſous le rapport de l'étenduë & de la population de leurs Etats, comprenant des Royaumes & des Principautés indépendantes ſi conſidérables, & qui leur a été aſſurée par une poſſeſſion conforme au Droit des Gens & par les Traités. Pour affermir d'une manière durable cette parfaite égalité de rang, Nous nous ſommes déterminés & croyons être autoriſés, d'après l'exemple qui nous a été donné dans le Siècle précédent par la Cour Impériale de Ruſſie, & d'après celui qui nous eſt donné maintenant par le nouveau Souverain de la *France*, à déférer également à la Maiſon d'*Autriche*, par rapport à ſes Etats indépendans, le Titre d'*Empereur-Héréditaire*. En conſéquence, Nous avons réſolu, après mûre réflexion, de prendre & d'établir ſolemnellement, pour nous, & pour nos Succeſſeurs dans la poſſeſſion inaltérable de nos Royaumes & Etats indépendans, le Titre & la Dignité d'*Empereur-Héréditaire d'Autriche* (comme dénomination de notre Maiſon,) de manière que tous nos Royaumes, Principautés & Provinces conſerveront invariablement les Titres, Conſtitutions, prérogatives & rapports, dont ils ont joui jusqu'à-préſent. D'après cette déciſion & déclaration ſuprêmes, Nous arrêtons & ſtatuons.

1°. *Qu'immédiatement après notre Titre d'*Empereur élu des Romains *ſera intercalé celui d'*Empereur Héréditaire d'Autriche, *après lequel ſuivront nos autres Titres de Roi de* Germanie, Hongrie, Bohême, *&c; puis ceux d'Archiduc d'*Autriche, *Duc de* Styrie, *&c., & ceux des autres Pays-Héréditaires. Mais, comme, depuis notre avénement au Trône, il eſt ſurvenu ſucceſſivement dans les Poſſeſſions de notre Maiſon pluſieurs changemens, qui ont été confirmés par des Traités ſolemnels, Nous faiſons en même tems connoître les Titres ci-deſſous, nouvellement réglés d'après l'état actuel des choſes; & notre volonté eſt, qu'ils ſoient introduits & employés à l'avenir à la place de ceux qui ont été uſités jusqu'à-préſent.*

2°. *Le Titre de Prince Impérial & Princeſſe Impériale ſera donné & conféré, avec celui d'Archiduc & d'Archiducheſſe, ainſi que d'Alteſſe Royale, tant à nos Deſcendans des deux Sexes, qu'à ceux de nos Succeſſeurs dans la Souveraineté de la Maiſon d'*Autriche.

3°. *De même que tous nos Royaumes & autres Poſſeſſions doivent conſerver ſans reſtriction leurs dénominations & rapports actuels, cela s'entend particulièrement de notre Royaume de* Hongrie & *des Pays qui y ſont réunis, ainſi que de ceux de nos Etats-Héréditaires, qui ont été jusqu'à-préſent en relation immédiate avec l'*Empire Germanique, *qui doivent conſerver à l'avenir les mêmes rapports avec lui, conformément aux Privilèges accordés à notre Maiſon par les Empereurs nos Prédéceſſeurs.*

4°. *Nous nous réservons de déterminer ultérieurement les Solennités, qui devront avoir pour notre Couronnement & celui de nos Successeurs, comme* Empereur-Héréditaire; *ce dant ce qui a été pratiqué lors de notre Couronnement & celui de nos Prédécesseurs, comme de* Hongrie *& de* Bohême, *continuëra à subsister à l'avenir sans aucun changement.*

5°. *Cette Déclaration & Ordonnance sera publiée & mise à exécution dans tous nos Royaumes & Etats héréditaires, sans délai & dans les formes accoûtumées. Nous ne doutons que tous nos Etats & Sujets ne reçoivent avec reconnoissance & un intérêt patriotique, Disposition, qui a pour objet le maintien de la considération de la Monarchie* Autrichienne.

Donné à VIENNE, le 11. Août 1804.

„ *Grand Titre.* — Nous FRANÇOIS II, par la grâce de Dieu, Empereur élu des *Romains*, toujours Auguſte, *Empereur-Héréditaire d'Autriche;* Roi de *Germanie*, de *Jérusalem*, de *Hongrie*, de *Bohême*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Esclavonie*, *Gallicie*, *Lodomerie*; Archiduc d'*Autriche;* Duc de *Lorraine*, de *Vénise*, *Salzbourg*, *Styrie*, *Carinthie* & *Carniole*; Grand-Duc de *Transylvanie;* Margrave de *Moravie;* Duc de *Würtemberg*, de *Haute-* & *Basse-Silésie*, de *Parme*, *Plaisance*, *Guastalla*, *Auschwitz* & *Zator*, de *Teschen*, *Frioul*, *Zara*; Prince de *Souabe*, d'*Eichstadt*, *Passau*, *Trente*, *Brixen*, *Berchtolsgaden* & *Lindau*; Comte Princier de *Habsbourg*, *Tyrol*, *Kybourg*, *Gorice* & *Gradiska;* Margrave de *Burgau*, de la *Haute-* & *Basse-Lusace;* Landgrave du *Brisgau*, de l'*Ortenau* & du *Nellenbourg*; Comte de *Montfort* & d'*Hohenems*, de *Haut-* & *Bas-Hohenberg*, de *Bregenz*, *Sonnenberg*, *Rothenfels*, *Blumeneck* & *Hofen;* Seigneur de la Marche d'*Esclavonie*, de *Vérone*, *Vicence* & *Padouë*, &c. "

„ *Moyen Titre.* — Nous FRANÇOIS II, par la grâce de Dieu, Empereur élu des *Romains*, toujours Auguſte, *Empereur-Héréditaire d'Autriche;* Roi de *Germanie*, *Hongrie*, de *Bohême*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Esclavonie*, *Gallicie*, *Lodomerie* & *Jérusalem;* Archiduc d'*Autriche*, Duc de *Lorraine*, *Vénise* & *Salzbourg;* Grand-Duc de *Transylvanie;* Duc de *Styrie*, *Carinthie* & *Carniole*, *Würtemberg*, *Haute-* & *Basse-Silésie;* Comte Princier de *Habsbourg*, du *Tyrol*, &c. "

„ *Petit Titre.* — FRANÇOIS II, par la grâce de Dieu, Empereur élu des *Romains*, toujours Auguſte, *Empereur-Héréditaire d'Autriche;* Roi de *Germanie*, de *Hongrie*, de *Bohême* &c.; Archiduc d'*Autriche;* Duc de *Lorraine*, *Vénise* & *Salzbourg*, &c. "

„ *Grand Titre* Latin. — *Nos* FRANCISCUS II, *divinâ favente clementiâ*, *electus Romanorum Imperator*, *semper augustus*, hereditarius Austriae Imperator: Germaniae, Hierosolymae, Hungariae, Bohemiae, Dalmatiae, Croatiae & Lodomeriae *Rex: Archidux* Austriae *Dux* Lotharingiae, Venetiarum, Salisburgi, Styriae, Carinthiae & Carnioliae; *Magnus Princeps* Transylvaniae: *Marchio* Moraviae; *Dux* Würtembergae, *superioris & inferioris* Silesiae, Parmae, Placentiae, Guastallae, Osveciniae & Zatoriae, Teschinae, Forojulii & Tyroliae: *Princeps* Sueviae, Quercopolis, Passaviae, Tridenti & Brixinae, Berchtolsgadenae, Lindaugiae; *Comes* Habsburgi, Tirolis, Kyburgi, Goritiae & Gradiscae; Burgoviae, *superioris & inferioris* Lusatiae; *Landgravius* Brisgoviae, Ortenaviae & Nellenburgi; *Comes* Montis-forti & Altâ-Amisiâ, *superioris & inferioris* Hohenbergae, Brigantii, Sonnenbergae, Rothenfelsii, Blumeneckii & Hovenae; *Dominus Marchiae* Sclavonicae, Patavii, Veronae, Vincentiae, *&c. &c.* "

„ *Les nouvelles Lettres-de-créance de S. M. I. R.* Apostolique *à l'Empereur des Français seront à-présent envoyées sans délai à l'Ambassadeur*, *Comte* Philippe *de* Cobenzel.

Des Couriers sont partis pour *Paris* & pour *Pétersbourg*, chargés d'y porter ces Nouvelles, doublement importantes dans la présente conjoncture. Le lendemain de la mémorable Conférence-d'Etat du 10. de ce mois, l'Archiduc *Charles*, entièrement rétabli de sa dernière indisposition, est parti pour le Camp de *Pest*, afin d'assister encore à ses manoeuvres. L'Archiduc *Joseph*, Palatin de *Hongrie*, qui étoit venu exprès de *Buda* à *Vienne*, pour être présent au dit Conseil-d'Etat, est retourné aussi-tôt après à son Gouvernement. Sa présence y est en ce moment d'autant plus nécessaire que les troubles de la *Servie* voisine demandent une exacte surveillance des Frontières. Voici l'avis de la tournure que ces troubles ont prise récemment au desavantage des anciens Commandans *Turcs* de la Province.

„ *De* SEMLIN, *le* 30. *Juillet.* Le règne des Deys de *Belgrade* est passé. Nous recevons de cette Ville de nouveaux détails sur les affaires de la *Servie* & sur le dénouement pacifique qui vient d'y avoir lieu. *Bekir*-Pacha, après avoir essayé inutilement tous les moyens de conciliation, & voyant la méfiance que son inaction avoit excitée chez les Chefs *Serviens*, envoya son *Kiaja-Bey* dans le Camp des *Serviens*, où devoient se rendre pareillement, après son invitation, les principaux Habitans de *Belgrade;* mais les Deys défendirent à ces derniers, sous peine de mort, d'obéir à cette injonction. Les Deys alloient plus loin

ment même où *Bekir*-Pacha avoit ordonné une Suspenſion-d'armes, ils tentèrent une nouvelle ſortie contre le Camp des *Serviens;* mais cette ſortie eut le même ſort que toutes les autres. Les *Turcs* furent repouſſés avec une perte conſidérable; le manque de Subſiſtances ſe faiſoit d'ailleurs ſentir de plus en plus dans la Forteresſe, & les Habitans témoignoient hautement leur mécontentement contre les Deys, qui ſe faiſoient payer, en dernier lieu, une ſomme de 20,000. Piaſtres par les *Chrétiens* & les *Juifs* domiciliés à *Belgrade*. En conſéquence, après la priſe de *Semendria*, *Bekir*-Pacha s'avança avec ſes Troupes jusqu'a *Bosnab*. C'eſt de-là qu'il envoya, le 28. Juillet, un Firman, tant au Pacha de *Belgrade* qu'au Chef des *Kerſchalis*, portant en ſubſtance " que les Deys devoient, dans l'eſpace de trois heures, quitter *Belgrade*, & que la Forteresſe ſupérieure & la Forteresſe inférieure devoient être occupées par les *Kerſchalis;* ſi les Deys ſe refuſoient d'obéir à ces ordres, ils devoient être décapités & leurs têtes envoyées à lui *Bekir*, Pacha de *Bosnie*." Cette menace eut ſon effet. A neuf heures du ſoir, les Deys quittèrent *Belgrade* avec leur Suite, & s'embarquèrent ſur deux Caïques pour deſcendre le *Danube*. Deux Canons, qu'ils avoient débarqués, leur furent enlevés par les *Kerſchalis*, qui occupent maintenant *Belgrade*. On eſt curieux d'apprendre à-préſent ſi les *Serviens* ſe décideront à retourner dans leurs foyers."

De HAMBOURG, *le* 22. *Août*. Les Lettres de *Copenhague* ont continué à annoncer l'avoiſinage d'une Eſcadre *Ruſſe*, croiſant dans la *Baltique* non loin du *Sund*. Elles ont confirmé en même tems, que cette Eſcadre eſt l'Armement, ſorti de *Cronſtadt* ſous les ordres du Vice-Amiral *Crown*. A-préſent elles donnent l'avis de l'arrivée de quatre Frégates de cet Armement à la Rade de *Copenhague*, où elles ſont venuës mouiller le 18. de ce mois, pour paſſer enſuite par le Détroit & entrer dans la *Mer-du-Nord*.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au* 18. *Août.*

" Des renſeignemens authentiques ont appris à l'Amirauté le retour de l'Amiral *Gambeaume* à la Rade de *Breſt*. Aucune Diviſion de la Flotte *Françoiſe* de ce Port n'a réuſſi juſqu'ici à tromper la vigilance de l'Armée Navale qui doit lui diſputer le paſſage. Cependant cette Armée ne ſe relâche pas dans ſa ſurveillance, redoublant plutôt d'activité à obſerver un Ennemi habile, auquel ſes fréquentes ſorties & rentrées font ſuppoſer quelque deſſein ſecret, dont il médite l'exécution. Dans cette circonſtance l'Amiral *Cornwallis* continuë malgré lui à être retenu par les vents à la Rade de *Ste. Hélène*; il y attend toujours, à bord du *Glory*, après une occaſion favorable pour retourner à ſa Station reprendre le Commandement devant *Breſt*. Avant-hier, 16, une violente Tempête a contrarié auſſi l'activité de l'Eſcadre, qui croiſe ſur la Côte du *Boulonnois*, d'où elle a été obligée de s'éloigner & même, en grande partie, de ſe retirer dans ſes Ports. Mais cette abſence de la Croiſière *Britannique* des parages de *Boulogne* n'a pu être que momentanée. Toute la Côte *Françoiſe* du Détroit de la *Manche* eſt gardée plus conſtamment & de plus près que jamais. La perſuaſion de la maturité des préparatifs Expéditionnaires de cette Côte ont fait de ſa garde l'objet particulier des ſoins du Gouvernement de Sa Majeſté, non-ſeulement pour empêcher la ſortie de la Flottille ennemie, mais auſſi pour la couper, ainſi qu'aux nombreuſes Troupes qu'elle doit tranſporter, tous approviſionnemens par mer, ſous quelque Pavillon que ce ſoit. Conformément à cette dernière intention du Gouvernement, les divers Ports *François*, ſitués entre la *Seine* & l'*Escaut*, doivent à-préſent être bloqués formellement. Ce Blocus, ſuivant l'uſage, a été notifié aux Miniſtres des Puiſſances Neutres, réſidant à la Cour de *St. James*. Ils ont reçu le 9. du courant la Note y relative du Secrétaire-d'Etat pour le Département des Affaires Etrangères, Mylord *Harrowby*. Cette Note de ce Miniſtre portoit en ſubſtance, " que, par ordre du Roi, les meſures néceſſaires avoient été priſes pour bloquer l'entrée des Ports de *Fécamp*, *St. Valery* & *Caux*, *Dieppe*, *Tréport*, de la Rivière de la *Somme*, des Ports d'*Etaples*, de *Boulogne*, de *Calais*, de *Gravelines*, de *Dunkerque*, de *Nieuport*, & d'*Oſtende;* & que, depuis ce moment, toutes les meſures, autoriſées par le Droit des Gens & les Traités reſpectifs entre Sa Majeſté & les différentes Puiſſances Neutres, alloient être adoptées & exécutées à l'égard de tous Vaiſſeaux, qui tâcheroient de violer le dit Blocus." Cependant ce Blocus eſt très-différemment jugé dans le Public. Les uns le recommandent, les autres le cenſurent, ſelon qu'on s'arrête davantage, ſoit au gêne qu'il cauſera à l'Ennemi & aux privations qu'il lui impoſera, ſoit à la perte qui en réſulte pour l'*Angleterre*, d'un débouché pour les Marchandiſes dont ſes

Ports regorgent, & au mécontentement que tendent toujours à inspirer aux Puissances amies les entraves mises à leur libre Navigation. Peu avant que le Blocus des Ports de la Côte opposée de *France* a été ordonné, il a été apporté quelque adoucissement au Blocus de la Rivière de l'*Elbe*. Voici la Lettre, contenant la communication authentique de ce changement, obtenu par les *Hambourgeois*. "

COPIE d'une Lettre de Mylord HARROWBY, Principal Secrétaire-d'Etat de S. M. *Britannique* pour le Département des Affaires-Etrangères, à P. COLQUHOUN GRAF, Ecuyer.

SIR, DOWNINGSTREET, le 18. Juillet 1804.

„ *J'ai l'honneur de vous informer, que j'ai prêté due attention à la demande, contenue dans différentes Lettres de Mr.* Matthiesen, *de la part de la Ville de* Hambourg, " *qu'il fut permis aux Alléges de naviguer entre les Rivières du* Weser & *de l'*Elbe." *Il a été en conséquence aux Vaisseaux de Sa Majesté, chargés du Blocus, l'ordre de permettre le passage d'Alléges ou Chalans & autres petits Bâtimens de cette espèce, faisant un trafic licite et compte Neutre, & de laisser passer & repasser librement les mêmes Navires, le long du* Danois *de l'*Elbe, *par les* Watten, *entre* Tonningen & Hambourg. *Sa Majesté espère que les stipulations de cette permission seront exactement observées, & qu'on n'en abusera point, ne montrera de mauvaise foi dans l'usage qu'on en fera, ce qui forceroit Sa Majesté, malgré Elle, à donner ordre de reprendre le Blocus avec plus de rigueur. J'ai l'honneur d'être &c.*

A P. Colquhoun Graf, Ecuyer. (Signé) HARROWBY.

De LEYDE, *le* 27. *Août.* Les *Journaux de* PARIS *du* 23. *de ce mois* annoncent le départ de l'Empereur du Camp près de *Boulogne* pour *Etaples*. " Sa Majesté (suivant un Bulletin officiel) s'est rendue, le 21. Août, au matin, dans le dernier Port. „ y a déjeûné dans sa Baraque avec les Généraux & Colonels de l'Armée. Immédiatement après, Elle a été à bord de la Flottille qui est dans le Port d'*Etaples*, & „ visitée en détail. Elle a fait manoeuvrer ensuite une des Divisions du Camp, commandé par le Général *Loison*. On suppose, que S. M. restera plusieurs jours dans les Camps „ formés dans ces Cantons." Probablement l'Empereur avoit-il intention de se rendre de-là à *Aix-la-Chapelle*, & de visiter à cette occasion quelques endroits des Départemens de la rive gauche du *Rhin*. C'est du moins ce qu'on vient de mander d'*Aix-la-Chapelle* y avoir été annoncé par un Courier Impérial à l'Impératrice, & l'y avoir reçue en effet, au moment qu'elle se préparoit à se mettre en route pour *Bruxelles*. Le Maire *Bruxellois*, d'après les Avis de cette Ville, a prévenu le 23. Août ses Concitoyens du retardement de l'arrivée de l'Impératrice, qui avoit été fixée au dit jour même; il les a informés en même tems au préalable, que l'Empereur étoit attendu dans leurs murs au commencement de la semaine prochaine. Ces particularités sont le principal contenu des dernières Nouvelles de *France:* Suivant elles les Fonds publics avoient repris un peu de faveur à *Paris*, les *Cinq p. c. conf.* étant remontés jusqu'à 56. Fr. & un quart, les Actions de la *Banque de France* jusqu'à 1115. Francs. Nous n'ajouterons pour le présent que l'Article suivant du *Moniteur* du 23. *Août*, qui contient la continuation de ses informations de la République des *Sept-Isles*.

„ *De* CORFOU, *le* 15. *Juillet.* Le Pacha de *Janina* se plaint de ce que les *Sulliotes* réfugiés à *Corfou* & protégés par les *Russes*, se sont joints aux Insurgés de *Paraximitia* & de *Marite*. Le Bey, qui réside à *Preveza*, a aussi porté ses plaintes au Consul-Général *Russe*, dont il n'a pas reçu de réponse satisfaisante. Le Pacha & le Bey sçavent fort bien, qu'on a envoyé d'ici des Munitions de guerre & du Blé de *Turquie* aux Insurgés. Le Major *Chrisiaki* est allé à *Leftimo*, à l'extrémité *Sud* de l'Isle, où se tiennent les *Sulliotes*. On dit, qu'il part demain pour la *Parga*, avec une partie des *Albanois* enrôlés par *Benaki*. Le Pacha montre une grande sécurité, & prétend, qu'il est prêt à recevoir les *Russes*, s'ils veulent venir chez lui: Il pense, qu'ils veulent faire une Guerre de Religion, en armant les *Grecs* contre les *Turcs*. Deux Frégates *Turques* sont parties ce matin pour le *Levant*. On croit, qu'elles croiseront pour observer tout ce qui se passe du côté de la *Parga*, de *Preveza*, &c. *Capitan-Bey* attend un Vaisseau de 74. & une Frégate: Son Escadre sera composée de sept Voiles. Il est probable, qu'il ne tardera pas à aller à la rencontre du *Capitan-Pacha*, qui est attendu dans la *Morée*, dont il doit visiter tous les Ports. "